

## i-médias - Service commun informatique et multimédia Université de Poitiers

# [#] Équipement informatique des étudiants

### PUBLIC

Étudiants

### HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi - vendredi :  
8h 30 - 12h 45  
13h 30 - 18h (16h vendredi)

### AIDE EN DIRECT

Tél.: 05 49 45 49 99  
[Contacter le guichet de prêt](#)  
[  
javascript:meIA('guichet-pret','Pr\x25C3\']  
]  
[Assistance](#) [  
javascript:meIA('assistance','Assistance\']  
]

### PRÊT DE PORTABLE

#### Besoin d'un ordinateur portable pour faire vos études ?

L'Université de Poitiers vous offre la possibilité d'emprunter gratuitement un ordinateur portable Wi-Fi.

Des guichets de prêt d'ordinateurs portables sont mis en place à différents endroits sur le campus, en centre-ville et sur les différents sites délocalisés de l'université.

La procédure de réservation des ordinateurs portables s'effectue entièrement en ligne. Un quota de jours d'emprunt vous est attribué en début d'année universitaire, à répartir selon vos besoins.

**5 kiosques de prêt** : ces kiosques sont répartis sur l'ensemble du domaine universitaire pour faciliter le retrait des ordinateurs portables par les étudiants.

**160 ordinateurs portables** disponibles sur l'ensemble des kiosques de prêt. 80 ordinateurs ultra-portables bientôt disponibles !

**de 60 à 90 jours** : chaque étudiant dispose d'un crédit de prêt de 60 jours valable pendant toute son année universitaire. Ce crédit se monte à 90 jours pour les étudiants boursiers.

### LA PROCÉDURE

La procédure de réservation des ordinateurs portable s'effectue entièrement en ligne depuis l'environnement numérique de travail. Vous retirez ensuite votre micro-portable dans l'un des guichets de prêt.

Allez sur l'ENT : <https://ent.univ-poitiers.fr> [https://ent.univ-poitiers.fr] -> Rubrique Vie pratique -> Prêt de matériel

Attention ! Lors du premier emprunt, l'emprunteur doit obligatoirement fournir les pièces suivantes :

copie d'une pièce d'identité ;

copie de la carte d'étudiant ;

attestation d'assurance garantissant les risques encourus par le prêt.

Les horaires des guichets de prêt doivent être impérativement respectés pour permettre la reconfiguration des ordinateurs avant un nouvel emprunt.

### LICENCES DE LOGICIELS

Dans le cadre de contrats de licences site, l'établissement propose à ses étudiants une licence gratuite à domicile pour les logiciels :

Mathematica  
SAS - analyse statistique  
Office 365 ProPlus Benefit

## EN SAVOIR +

[La demande de prêt d'ordinateur portable s'effectue complètement en ligne !](https://ent.univ-poitiers.fr) [https://ent.univ-poitiers.fr]

[Bénéficiaire de la licence Wolfram Mathematica10](#) [

[/lyceen-etudiant/ent/licence-gratuite-a-domicile-de-mathematica-202211.kjsp?RH=1216730648143](#)]

[Bénéficiaire de la licence SAS](#) [

<http://imedias.univ-poitiers.fr/documentation/etudiants/materiel-informatique/sas-etudiants-up-1639452.kjsp?RH=1413367202783>]

[Bénéficiaire de l'offre Office 365 ProPlus Benefit](#) [

<http://imedias.univ-poitiers.fr/documentation/personnels/office-365-a-l-universite-de-poitiers-1624845.kjsp?RH=1413367202783&RF=1>

]

Université de Poitiers - 15, rue de l'Hôtel Dieu - TSA 71117 - 86073 POITIERS Cedex 9 - France - Tél : (33) (0)5 49 45 30 00 - Fax : (33) (0)5 49 45 30 50 - [webmaster@univ-poitiers.fr](mailto:webmaster@univ-poitiers.fr)